

Mot de la mairesse



Chers citoyens
chères citoyennes,

Pour cette première
édition 2020 de l'Info
Sainte-Martine,
j'aimerais, en mon
nom et celui du
conseil municipal,

vous souhaiter une année 2020 à la
hauteur de vos attentes.

Célébrations du 175^e anniversaire

L'année 2020 marque le 175^e anniversaire
de la Municipalité, et nous sommes heureux
de profiter de cette occasion pour mettre
en place des actions rassembleuses qui
permettront de créer des liens nouveaux
entre les générations, les citoyens et les
secteurs d'activités.

À la suite des recommandations du comité
formé de citoyen-nes bénévoles, d'une
élue et d'employé-es municipaux, nous
entamerons cette année la réalisation
de plusieurs projets porteurs, tels que
l'aménagement du terrain derrière la
bibliothèque située au 164, rue Saint-Joseph.

À la suite du dévoilement de la nouvelle
image de marque de la Municipalité, nous
implanterons une nouvelle signalisation
des emplacements et infrastructures
municipales et reverrons le look de l'Info
Sainte-Martine. Nous participerons au
retour du Festi-Glace de l'Association des
pompiers de Sainte-Martine. Un souper
communautaire lors de la Fête des Moissons
sera organisé. Les organismes desservant
le territoire seront également invités
à organiser des événements spéciaux
pour souligner l'anniversaire et nous leur
offrirons une aide financière pour bonifier
leur activité. Les membres du comité ont
proposé d'excellentes suggestions, dont la
réalisation de capsules vidéo mettant en
vedette des ambassadeurs et ambassadrices

et soulignant les attraits de la Municipalité.
La création d'un livre pour enfants sera
également réalisée en collaboration avec les
jeunes des écoles de Sainte-Martine.

Route 138 – Bilan du plan d'action

À la suite d'une rencontre avec le ministre
Bonnardel en décembre dernier, le ministère
des Transports s'est engagé à mettre en
place des mesures pour améliorer la sécurité
routière sur la route 138, en particulier sur
le tronçon entre Mercier et Sainte-Martine.
Le ministre nous a entre autres, mentionné
que la limite de vitesse entre les deux
municipalités allait passer de 90 km/h à 80
km/h. C'est chose faite, la signalisation est
maintenant en vigueur.

Comme la majorité d'entre vous a pu le
constater, une clôture à neige a également
été installée avant le congé des Fêtes,
celle-ci devant réduire l'accumulation
de neige sur la chaussée. Les employés
du MTQ ont également comme mandat
d'augmenter le niveau de service sur la route
138 et d'assurer un suivi plus serré avec
l'entrepreneur responsable du déneigement.
Le ministre a de plus spécifié la réalisation
d'actions à court, moyen et long terme.

Dès l'été 2020, un radar photo sera installé
et une campagne de sensibilisation sur la
sécurité routière sera lancée. Une bande
rugueuse au centre de la route sera mise
en place au cours de l'automne prochain
et la clôture à neige sera réinstallée pour
la période hivernale. Nous participerons
également à un projet de radar de vitesse
moyenne. De tels systèmes sont fréquents
en Europe et ont prouvé leur efficacité. Les
municipalités de Mercier et Sainte-Martine
seront parmi les premières au Québec à
tester cette façon de faire en 2022.

À beaucoup plus long terme, le ministère
s'engage à réaliser une haie brise-vent entre
Mercier et Sainte-Martine, une action qui

demandera beaucoup de concertation
entre les propriétaires et le gouvernement.
La Municipalité continue d'assurer un suivi
concernant la réalisation de ces engagements
et nous poursuivons nos actions de
sensibilisation en collaboration avec le corps
de police municipal de la Ville de Mercier et la
Sûreté du Québec de Beauharnois-Salaberry.

Fermeture d'eau du 12 janvier – Suivi

J'aimerais faire un bref retour au sujet
de la fermeture d'eau qui est survenue
sur l'ensemble du territoire le dimanche
12 janvier dernier. C'est la combinaison
de deux problèmes techniques en
simultané qui a causé cette coupure
majeure. Il s'agissait d'un problème
électronique du système de surveillance
du niveau d'eau dans les réservoirs ainsi
que d'un problème électrique sur une
valve régulant la conduite d'alimentation
principale. La situation a été rétablie en
environ 3 heures, mais c'est dans ces
moments que nous réalisons l'importance
de s'inscrire au système automatisé de
messagerie de la Municipalité (SAM). Si ce
n'est pas déjà fait, rendez-vous sur le site
Internet et inscrivez-vous en quelques clics
ou appelez au bureau de l'hôtel de ville
durant les heures d'ouverture et complétez
votre inscription avec la réceptionniste.
Votre inscription vous permettra de recevoir
rapidement de l'information concernant ce
genre de situation.

Maude Laberge, mairesse

Adoption du budget 2020

Lors de la séance publique du 17 décembre 2019, le conseil municipal a adopté un budget de 7 270 752 \$, pour l'année financière 2020. Le nouveau rôle triennal d'évaluation foncière, en vigueur dès le 1^{er} janvier 2020, engendre une augmentation moyenne de 9% de la valeur foncière. La Municipalité prévoit une hausse moyenne du compte de taxes résidentielles de 2,4%.

Faits saillants

- Améliorer l'offre de services en sports et loisirs
- Améliorer l'information à la population
- Remplacer les frênes et augmenter le couvert forestier
- Réfection des infrastructures
- Souligner le 175^e anniversaire de la Municipalité
- Nouveau rôle triennal d'évaluation 2020-2021-2022

Détails des dépenses et revenus

Dépenses – Par activités

	2020 (\$)	2019 (\$)	Écart %
Administration	1 344 084	1 187 736	13,16 %
Sécurité publique	1 208 381	1 083 964	11,48 %
Travaux publics	1 053 335	1 004 794	4,83 %
Transport en commun	333 495	327 042	1,97 %
Hygiène du milieu	1 621 313	1 356 877	19,49 %
Santé et bien-être	8 000	8 000	0,00 %
Urbanisme	246 276	182 664	34,82 %
Loisirs et culture	702 911	483 577	45,36 %
MRC	350 913	418 136	-16,08 %
Service de dette	402 044	397 776	1,07 %
TOTAL	7 270 752	6 450 566	12,71 %

Affectations

	2020 (\$)	2019 (\$)
Revenus	138 482	14 000
Dépenses	128 047	48 950

Revenus

	2020 (\$)	2019 (\$)	Écart %
Revenus de taxation	6 421 768	5 795 048	10,81 %
Revenus autres	838 549	690 829	21,38 %
TOTAL	7 260 317	6 485 877	11,94 %

Programme triennal d'immobilisations

Parmi les projets à être réalisés en 2020, la Municipalité planifie la réfection et le pavage de rues urbanisées et de routes rurales, la réfection du terrain de baseball, ainsi que les mises aux normes et réfections des stations de pompage et du réseau de distribution de l'eau potable.

	2020 (\$)	2021 (\$)	2022 (\$)
Parcs et terrains de jeux	697 100	0	382 000
Véhicules	25 000	405 000	135 000
Infrastructures	850 000	850 000	850 000
Hygiène du milieu	2 031 000	2 000 000	1 500 000
Terrains et bâtiments	747 075	62 300	0
Autres	31 400	0	0
TOTAL	4 381 575	3 317 300	2 817 000

Le budget détaillé peut être consulté sur le site Internet de la Municipalité au www.municipalite.sainte-martine.qc.ca.

MAIRIE

3, rue des Copains,
Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0
Téléphone : 450 427-3050
Télécopieur : 450 427-7331
info@municipalite.sainte-martine.qc.ca
www.municipalite.sainte-martine.qc.ca

HEURES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi De 8 h 30 à 12 h
De 13 h à 16 h 30
Vendredi De 8 h 30 à 12 h 30

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

164, rue Saint-Joseph,
Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0
Téléphone : 450 427-3050, poste 242
biblio@municipalite.sainte-martine.qc.ca

HEURES D'OUVERTURE

Mardi et jeudi De 10 h à 20 h
Samedi De 10 h à 16 h

CENTRE COMMUNAUTAIRE

SAINT-JEAN-BAPTISTE ET DESJARDINS

13, rue Ronaldo-Bélanger,
Sainte-Martine (Québec) J0S1V0
Réservations : 450 427-3050 ou
info@municipalite.sainte-martine.qc.ca

MUSÉE MUNICIPAL DE SAINTE-MARTINE

164, rue Saint-Joseph,
Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0
Téléphone : 450 427-3050, poste 244
spsm1998@gmail.com

ÉCOCENTRE

75, rue Saint-Joseph,
Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0
Téléphone : 450 427-3050, poste 224

CONSEIL MUNICIPAL

Maude Laberge, mairesse
CONSEILLERS MUNICIPAUX
District 1 – Richard Laberge
District 2 – Normand Sauvé
District 3 – Dominic Garceau
District 4 – Carole Cardinal
District 5 – Jean-Denis Barbeau
District 6 – Mélanie Lefort

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Deuxième mardi de chaque mois
Salle du conseil, 19 h 30
1, rue des Copains,
Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0

DATES 2020

14 janvier 14 juillet
11 février 11 août
10 mars 8 septembre
14 avril 13 octobre
12 mai 10 novembre
9 juin 8 décembre
15 décembre : budget

© Municipalité Sainte-Martine

Ventes-débarras

Le règlement municipal 2019-356 modifiant le règlement 2011-183 portant sur les ventes-débarras et ventes temporaires est en vigueur depuis le 12 novembre dernier. Cette nouvelle réglementation indique principalement que la tenue de ventes-débarras sur le territoire de la Municipalité n'est pas permise en dehors des fins de semaine suivantes :

- De la Journée nationale des Patriotes, soit le lundi qui précède le 25 mai et le samedi et le dimanche précédent cette date.
- De la Fête du Travail, soit, le 1^{er} lundi de septembre et le samedi et le dimanche précédent cette date.

Il n'est donc plus nécessaire de se procurer un permis pour tenir une vente-débarras.

Au moment de la mise en ligne du nouveau site Internet de la Municipalité, un outil vous permettra d'enregistrer la date et l'emplacement de votre vente-débarras. Cette information sera alors disponible au bénéfice de tous. Plus d'informations seront fournies à ce sujet lors du lancement du nouveau site Internet.



Compte de taxes

Changement de matricule

À la suite de l'officialisation de la rénovation cadastrale l'été dernier, l'ensemble des numéros de matricule a changé. Vous devez donc saisir votre nouveau numéro lors de l'entrée de données de votre paiement en ligne.

Si votre institution financière effectue les versements pour vous, nous vous prions de transmettre l'information.

Dates d'échéance pour le paiement du compte de taxes

- 10 mars
- 10 juin
- 10 septembre

Offres d'emploi étudiant

Dépôt de candidature

Du 15 février au 15 mars

Vous trouverez le détail des postes et des procédures de dépôt de candidature sur le site Internet de la Municipalité.

Secteurs d'activités

- Bibliothèque
- Camp de jour
- Piscine
- Travaux publics
- Urbanisme



Sécurité incendie

On passe à l'heure d'été

Avant de vous mettre au lit dans la nuit du **7 au 8 mars**, reculez vos horloges d'une heure. Vérifiez vos avertisseurs :

- Changez les piles ;
- Testez leur bon fonctionnement ;
- Assurez-vous qu'ils soient installés au bon endroit, à chaque étage de votre domicile ;
- Validez qu'ils aient moins de 10 ans.



L'éclairage de rue passe aux DEL

La Municipalité de Sainte-Martine a octroyé un contrat pour la conversion de l'ensemble de ses lampes de rue à l'éclairage aux diodes électroluminescentes (DEL). L'éclairage aux DEL permettra de procurer d'importantes économies d'énergie et la réduction des frais d'entretien en plus d'optimiser la visibilité et la sécurité des déplacements des citoyennes et citoyens.

À la suite d'un appel d'offres public lancé par la Fédération québécoise des Municipalités (FQM), la Municipalité a adhéré au programme d'achat regroupé de la FQM et a ainsi pu conclure un contrat avec la firme Énergère Inc. L'entreprise procédera à la fourniture et à l'installation de l'ensemble des luminaires aux DEL du territoire. Il s'agit d'un contrat représentant une somme de 156 368 \$. L'installation des 413 lampadaires débutera en mars 2020 si les conditions météorologiques le permettent.

Avantages

Les ampoules à DEL offrent une qualité de lumière aussi performante que les lampes incandescentes, mais durent au moins 15 fois plus longtemps et consomment moins d'énergie que les ampoules fluocompactes. Le remplacement de l'ensemble des luminaires sur le territoire réduira les coûts reliés à la consommation énergétique et à l'entretien des lampes de plus de 32 000 \$ par année, soit près de 80 % des dépenses actuelles.

De plus, la conversion de l'éclairage aux DEL répond à l'objectif de la politique familiale d'augmenter le sentiment de sécurité de la population en améliorant la visibilité, entre autres sur le réseau routier.

« En plus de répondre à nos besoins d'économie d'énergie et de réduction de l'impact sur l'environnement, ce passage aux DEL permettra d'accroître la sécurité des usagères et usagers qui circulent sur les rues et les trottoirs. Ce type d'éclairage nous offre une meilleure lecture des couleurs et des contrastes. Une lumière plus adéquate permettra à toutes les utilisatrices et à tous les utilisateurs de la route de mieux se voir », affirme la mairesse Maude Laberge.

Subventions offertes en 2020

Les détails concernant chaque subvention sont disponibles sur le site Internet de la Municipalité. Les demandes doivent respecter les critères d'admissibilité. Une fois l'enveloppe budgétaire d'un programme épuisée, la Municipalité peut refuser une demande. Vous pouvez envoyer vos demandes et questions au Service de l'urbanisme à johanie.bouchard@municipalite.sainte-martine.qc.ca ou téléphoner au 450 427-3050, poste 240.

Programme de revitalisation

Cette subvention consiste à encourager la rénovation résidentielle et commerciale, ainsi que le renouvellement des enseignes commerciales, et ce, en incitant les propriétaires à effectuer des travaux visant à améliorer la qualité des logements, à bonifier leur apparence extérieure ainsi qu'à mettre en valeur l'intérêt d'ensemble qui se dégage d'un secteur patrimonial particulier.

Les conditions et les montants offerts pour ce programme sont disponibles sur le site Internet.

Toilettes à faible débit

Cette subvention encourage les citoyens à changer leur vieille toilette pour une nouvelle à débit réduit favorisant l'économie d'eau potable.

Subvention de 50 % du coût d'achat, maximum de 100 \$.

Lames déchiqueteuses

La subvention a pour objectif de favoriser l'herbicyclage.

Subvention de 100 % du coût d'achat, maximum de 25 \$.

Couches lavables

La subvention a pour but de diminuer le volume de couches jetables envoyées à un site d'enfouissement.

Subvention de 100 \$ pour un minimum de 15 couches achetées au Québec.



Inspection des installations septiques à venir

Depuis 1981, le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22) doit être appliqué par l'ensemble des municipalités du Québec. En plus de délivrer les permis d'installation septique, elles doivent s'assurer de la conformité des systèmes de traitement des eaux usées.

C'est pourquoi la Municipalité commencera cet été l'inspection des installations septiques sur son territoire. Cette démarche permettra d'établir si les installations en place sont conformes et si elles respectent les exigences du règlement.

Les inspections se feront de manière progressive sur une période de 3 ans. Les propriétaires dont l'installation septique sera inspectée cette année recevront une lettre personnalisée de la Municipalité en mars.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec Johanie Bouchard au 450 427-3050, poste 240 ou par courriel à johanie.bouchard@municipalite.sainte-martine.qc.ca.

Loisirs

Erratum

Dans l'édition de décembre

Cartes 500 : vous auriez dû lire les mercredis de 13 h à 16 h.

Conférence : TDAH, le bon côté de la médaille, vous auriez dû lire le 9 avril de 19 h à 20 h 30.



Location de plateaux sportifs

Grâce à une entente entre la Municipalité et la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands, vous pouvez désormais faire la location de certaines installations et de certains équipements dans les écoles Sacré-Cœur et Sainte-Martine, et ce, à des tarifs préférentiels auprès de la Municipalité.

La location est possible selon la disponibilité des installations. Pour plus d'informations et pour faire la réservation d'un plateau sportif, veuillez communiquer avec Geneviève Tardif au 450 427-3050, poste 247 ou par courriel à genevieve.tardif@municipalite.sainte-martine.qc.ca.

Trottibus

De retour le 11 mars

Les mercredis

L'autobus pédestre de la Société canadienne du cancer, mis de l'avant par l'École Sacré-Cœur, permet à des élèves du primaire de se rendre de la maison à l'école à pied. À titre de bénévole ou de participant... **Emboîtez le pas!**

INSCRIPTION ET INFORMATION :

www.trottibus.ca

sacrecoeur006trottibus@gmail.com



Appel de projets pour les organismes de Sainte-Martine

Dans le cadre des fêtes du 175^e anniversaire de la Municipalité, les organismes desservant notre territoire sont invités à organiser des activités et événements spéciaux pour souligner cet anniversaire. Une aide financière provenant de la Municipalité pourra être octroyée selon les projets présentés.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec Geneviève Tardif au 450 427-3050, poste 247 ou par courriel à genevieve.tardif@municipalite.sainte-martine.qc.ca.

SEMAINE DE LA RELÂCHE

MISSION POPSICLE



LUNDI 2 MARS

- Jeux sportifs extérieurs
- Bricolage

MARDI 3 MARS

- Jeux sportifs extérieurs
- Visite à la bibliothèque
- Glissades extérieures (selon les conditions)
- Bricolage

MERCREDI 4 MARS

- Sculpture de neige
- Patinage sur glace (selon les conditions)
- Jeux sportifs extérieurs
- Bricolage

JEUDI 5 MARS

- Glissades extérieures (selon les conditions)
- Bingo
- Jeux sportifs extérieurs
- Bricolage



VENDREDI 6 MARS

- Jeux sportifs extérieurs
- Bricolage
- Activité surprise en après-midi



SEMAINE DE LA RELÂCHE

DU 2 AU 6 MARS 2020
au centre communautaire



INSCRIPTION

Du 15 janvier au 21 février

En ligne sur la plateforme Sport Plus à sport-plus-online.com
en choisissant Municipalité de Sainte-Martine.

TARIFS

HEBDOMADAIRE DU 2 AU 6 MARS

CAMP DE JOUR		AVEC SERVICE DE GARDE	
De 9 h à 16 h		De 6 h 30 à 18 h	
1 enfant	Enfant supp.	1 enfant	Enfant supp.
70 \$	60 \$	85 \$	75 \$

MODALITÉS DE RÉSERVATION ET DE PAIEMENT

Paiement accepté par chèque, argent comptant ou carte de débit.
Le chèque doit être libellé à l'ordre de la Municipalité de Sainte-Martine.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

S'adresse aux enfants de 6 à 12 ans.
Une preuve d'âge (au 30 septembre 2020) et de résidence sera exigée.

Le nombre de place est limité. Elles seront offertes en priorité
aux résidents de Sainte-Martine.

Pour plus d'informations, contactez Geneviève Tardif par courriel
à genevieve.tardif@municipalite.sainte-martine.qc.ca ou par téléphone
au 450 427-3050, poste 247.



Festi-glace

Le fameux Festi-Glace de l'Association des pompiers de Sainte-Martine, en partenariat avec la Municipalité, sera de retour cette année, les 15 et 16 février.

Si les conditions météorologiques ne permettent pas la tenue de l'événement sur la rivière au parc Paul-Léveillé, celui-ci se tiendra derrière l'école Sacré-Cœur, sur la rue Gervais.



PROGRAMMATION

Activités familiales – 15 et 16 février dès midi

Arrivée de Frimas, patinage, glissades, structures gonflables, maquillage, parcours de VTT pour enfants, promenade en train miniature, sculptures sur neige. Service de bar et casse-croûte (grillades, hot-dogs, frites, tire sur neige, etc.)

Samedi 15 février

12 h à 17 h

Tournoi de hockey bottine
Inscription sans frais des équipes auprès de Nicolas (Nick) Crête par courriel à nicolascrete@hotmail.com ou sur Facebook.

13 h

Spectacle de magie

14 h

Zumba

18 h 30

Spectacle du chansonnier Denis Miron

20 h 30

Feu d'artifice

21 h

Spectacle du groupe Lendemain de veille

22 h 30

DJ

Dimanche 16 février

13 h

Spectacle du chansonnier Pierre Morin

16 h

Clôture du Festi-Glace

